

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2020 - 261

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
 Titulaires présents : 75
 Suppléants présents : 4
 Pouvoirs : 24

Date de convocation :

11/12/2020

Date d'affichage :

22/12/2020

Votants :	103	Pour :	103	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANISSET Marilynne ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; MERCIER Tristan ; MORAND Nathalie ; PARTY Annick.

Excusés : ARTIGUES Damien ; CATILAZ Christophe ; DE MERONA Bernard ; DEVAUX Catherine ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; VILLESSECHE Anne.

Excusés ayant donné pouvoir : BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; BONIN Robert à SERVIGNAT Odette ; BOURGEOIS Josette à PIETRIGA Guy ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; CAPELLI Célestin à CAPELLI Sophie ; CHAMOUTON Patrick à THOMAS Rémi ; DUMONT GIRARD Philippe à GAUTHIER-PACOUD Sandrine ; FATON Patrice à PIETRIGA Guy ; FAVIER Jean-Louis à DUTHION Jean-Paul ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GUILLLOT Evelyne à PROST Philippe ; HUSSON Gérald à BLASER Michel ; JACQUEMIN Pierre à CASSABOIS Yannick ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LAMARD Philippe à GROSDIDIER Jean-Charles ; MARQUES Patrick à DEPARIS-VINCENT Christelle ; MONNERET LUQUET Jocelyne à VENNERI PARE Sandra ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves ; PARIS Robert à PROST Philippe ; REBREYEND COLIN Micheline à ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard à BUCHOT Jean-Yves ; VUITTON Daniel à GUERIN Jean-Luc.

Absents : BELLAT Stéphane ; BENOIT Jérôme ; BESSARD Maurice ; CALLAND Jacques ; LANCELOT Catherine ; MORISSEAU Gilles.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy

Objet : Provisions pour dette Odésia 2019 – Budget annexe Uxelles

Le Conseil Communautaire ;

Vu la mise en sauvegarde de l'association Odésia Vacances Jura le 21/03/2014, et la déclaration de créances non recouvrées de 234 225.02 € effectuée par le Trésorier payeur de Clairvaux en date du 20/05/2014 ;

Vu la provision 2019 pour créances impayées effectuée à hauteur de 80 % sur le Budget annexe Uxelles pour un montant de 30 507 € HT, et de 6862 € sur le Budget Général ;

Vu l'échéance non honorée du plan par Odésia sur l'année 2020 ;

Vu le solde restant à payer pour un montant de 45 608.57 € TTC sur le Budget annexe Uxelles et sur les frais de traitement des déchets sur le Budget Général pour un montant de 8 577.84 € ;

Vu la décision du Tribunal de commerce de Lons-le-Saunier modifiant le plan de sauvegarde en ce qui concerne l'échéancier ;

Vu l'échéance 2020, qui avait déjà été reportée par ordonnance du 08 septembre 2020 au 24 décembre 2020, et qui est à nouveau reportée au 24 avril 2022 ;

Vu les échéances suivantes ; 2021/2024 qui seraient reportées à 2023/2026 sous réserve de confirmation ;

Vu la nouvelle requête d'Odésia Vacances visant à vendre certains biens qui décrit aussi la situation globale de l'association ;

Vu l'avis favorable du Bureau ;

DECIDE

DE RÉALISER au titre de l'exercice 2020 une provision budgétaire à hauteur de :

- Environ 70% de la dette d'Odésia :
 - o Soit un montant de provision sur le Budget annexe Uxelles de 26 072.00 € (environ 70% du montant HT restant dû)

- Soit un montant de provision sur le Budget Général de 5 882,00 € (environ 70% du montant restant dû)

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le 22/12/2020
ID : 039-200090579-20201217-D_261__2020-DE

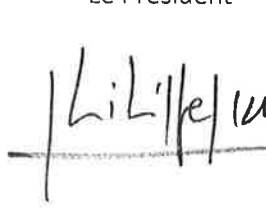
Berger
Levrault

D'AUTORISER le Président à signer tout acte afférant à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. PROST Philippe

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le



ID : 039-200090579-20201217-D_261__2020-DE